



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-050-2025-10

PUBLIÉ LE 23 OCTOBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

IDF-2025-10-17-00011 - Arrêté n° 278/2025 prononçant la prolongation de la mise sous administration provisoire de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Résidence les Quatre Saisons », situé 73, rue Louise Michel - 93170 Bagnolet, FINESS n° 93001944, et géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Bagnolet - Romainville (5 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Pôle RH en santé

IDF-2025-10-23-00003 - Arrêté n° ARS - DOS - 2025/ 4492 fixant la liste des médecins en exercice accédant au troisième cycle des études de médecine affectés en formation pour le semestre de novembre 2025 à avril 2026 dans la subdivision d'Ile-de-France?? (3 pages)

Page 9

IDF-2025-10-22-00004 - Arrêté n° DOS - 2025 / 4498 modifiant l'arrêté n° DOS/2022-1926 fixant la composition des membres ?? de la commission régionale de l'activité libérale ?? (3 pages)

Page 13

Agence Régionale de Santé / Direction de la Démocratie en Santé et de la Communication-Démocratie Sanitaire

IDF-2025-10-23-00002 - ARRÊTÉ n°2025/36?? Arrêté modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé?? et de l'autonomie d'Île-de-France (15 pages)

Page 17

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-17-00011

Arrêté n° 278/2025 prononçant la prolongation de la mise sous administration provisoire de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Résidence les Quatre Saisons », situé 73, rue Louise Michel - 93170 Bagnole, FINESS n° 93001944, et géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Bagnole - Romainville

ARRÊTÉ N° 278/2025

prononçant la prolongation de la mise sous administration provisoire de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Résidence les Quatre Saisons », situé 73, rue Louise Michel - 93170 Bagnole, FINESS n° 93001944, et géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Bagnole – Romainville.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS

- VU** le Code de la Santé Publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la troisième partie relative au Département ;
- VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles L. 313-14, R. 313-26, R.313-26-1, R.313-27 et R. 331-7 ;
- VU** le code de justice administrative, et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé (ARS) ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France ;
- VU** l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis ;
- VU** l'arrêté du Président du Conseil départemental n°2024-446 du 29 novembre 2024 donnant délégation de signature à Monsieur Olivier Veber, Directeur général des services du Département ;
- VU** l'inspection de l'EHPAD « Résidence les Quatre Saisons » des 13 et 14 juin 2023 et le courrier d'intention préliminaire en date du 18 juillet 2023 adressé conjointement par l'Agence régionale de santé Île-de-France et le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis portant sur six injonctions, susceptibles, à très court terme, d'affecter la prise en charge des résidents et nécessitant des mesures immédiates ;

- VU** la mise en place d'une mission d'appui et sa restitution en date du 1^{er} septembre 2023 identifiant des leviers pour sécuriser la gouvernance de l'établissement et invitant à mettre en place une mission d'accompagnement ;
- VU** les échanges intervenus entre l'établissement et les autorités durant la procédure préliminaire et notamment :
 - la lettre de décisions du 13 novembre 2023 notifiant le maintien des six injonctions,
 - les éléments transmis par l'établissement le 11 décembre 2023 ayant permis de lever deux injonctions sur six ;
- VU** la lettre d'intention du 24 février 2024 adressée à l'établissement, à l'issue de la procédure préliminaire, portant sur 14 injonctions, 23 prescriptions et 58 recommandations ;
- VU** la mise en place de la mission d'accompagnement de l'établissement en avril 2024 puis sa suspension en date du 24 juin 2024 compte tenu de blocage et de l'absence d'une vision partagée au niveau de la gouvernance ;
- VU** les échanges intervenus entre l'établissement et les autorités durant la procédure contradictoire et notamment les éléments transmis par l'établissement le 2 mai 2024 ayant permis de lever 1 injonction sur 14 ;
- VU** la lettre de décisions adressée à l'établissement le 16 juillet 2024 à l'issue de la procédure contradictoire maintenant 13 injonctions, 22 prescriptions et 57 recommandations ;
- VU** les échanges intervenus entre l'établissement et les autorités à la suite de la lettre de décisions définitive et notamment :
 - les éléments transmis le 5 octobre 2024 par l'établissement. Les réponses apportées et l'absence de transmission d'éléments de preuve n'ont pas permis la levée de certaines des injonctions ou prescriptions notifiées,
 - le courrier conjoint de l'Agence régionale de santé Île-de-France et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis du 16 décembre 2024 relatif à l'engagement d'une démarche d'administration provisoire de l'EHPAD « Résidence les Quatre Saisons »,
 - les délibérations du Conseil d'administration du CIAS de Bagnolet - Romainville du 10 janvier 2025 relatif à une mise sous administration provisoire accordant un délai de 6 mois aux nouveaux directeur et responsable des finances ;
- VU** la mission de suite d'inspection réalisée sur site le 19 février 2025 ;
- VU** l'arrêté conjoint numéro 78/2025 en date du 21 mars 2025 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et du Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint Denis prononçant la mise sous administration provisoire de l'EHPAD « Résidence les Quatre Saisons » situé 73, rue Louise Michel – 93170 Bagnolet, FINESS n°93001944, et géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Bagnolet – Romainville.
- CONSIDÉRANT** que des dysfonctionnements structurels dans la gouvernance, le pilotage et la gestion de l'établissement ont été constatés lors de l'inspection réalisée par les services de l'Agence régionale de santé Île-de-France et du Conseil

départemental de Seine-Saint-Denis les 13 et 14 juin 2023 au sein des locaux de l'EHPAD « Résidence les Quatre Saisons », situé 73, rue Louise Michel - 93170 Bagnolet ;

CONSIDÉRANT que les réponses apportées par le gestionnaire de l'établissement ne sont pas de nature à corriger les 13 injonctions, 22 prescriptions et 57 recommandations notifiés de manière définitive à l'établissement par courrier du 16 juillet 2024. Les 13 injonctions étant :

- L'élaboration du projet d'établissement (injonction),
- La fiche de poste du directeur, et l'étendue de sa délégation de pouvoir et de signature (injonction),
- La mise en place par l'établissement d'un plan d'amélioration de la qualité (injonction),
- La mise en place d'une politique de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance (injonction),
- La procédure de déclarations d'EI/EIG aux deux autorités de contrôle et l'effectivité des signalements (injonction),
- L'élaboration d'un plan de formation (injonction),
- La réalisation et actualisation des projets de vie individuels des résidents (injonction),
- Le recrutement d'un médecin coordonnateur et d'un infirmier cadre de santé (injonction),
- Les conditions de stockage des produits stupéfiants et procédures liées (injonction),
- La gestion du chariot d'urgence et procédures liées (injonction),
- Les protocoles et procédures de soins (manquants, non actualisés, non signés) (injonction),
- L'existence d'une convention de partenariat avec un établissement de santé (injonction),
- L'existence d'une convention de partenariat avec un réseau d'hospitalisation à domicile (HAD) (injonction) ;

CONSIDÉRANT l'absence d'évolution positive de la situation de l'établissement avant la mise en place, au regard des dysfonctionnements relevés par les autorités, malgré deux tentatives d'accompagnement (mission d'appui et mission d'accompagnement), ayant conduit à la mise en place de l'administration provisoire ;

CONSIDÉRANT que les autorités n'ont pu, lors de la mission de suite d'inspection réalisée sur site le 19 février 2025, que constater l'absence de mise en œuvre de mesures correctrices ne permettant pas la levée des injonctions dont les délais étaient échus ;

CONSIDÉRANT que l'EHPAD connaît une situation financière dégradée en dépit du soutien financier des autorités (1 047 086 € en 2023 dans le cadre du Fonds d'Intervention Régional, et 500 000 € en 2024 au titre des crédits non reconductibles d'appui aux établissements en difficultés financières).

CONSIDÉRANT que deux évènements indésirables graves liés aux soins concernant des erreurs médicamenteuses ayant conduit aux décès des résidents se sont produits en août 2023 ; que contrairement à ses obligations législatives et réglementaires le gestionnaire refuse de transmettre des documents de suite, malgré plusieurs relances des autorités,

que l'établissement n'a pas transmis d'EI/EIG depuis ces évènements,

que ces faits interrogent sur la procédure de suivi des incidents et la mise en place de mesures correctives pour éviter leur réitération ;

CONSIDÉRANT que, malgré les actions déjà mises en œuvre par l'administration provisoire, les motifs listés ci-dessus restent encore d'actualité,

que, au regard de l'ensemble de ces éléments, ainsi que des comités de pilotage mensuel, il est nécessaire de prononcer la prolongation de la mise sous administration provisoire de l'EHPAD « Résidence les Quatre Saisons » pour continuer à accomplir les actes d'administration nécessaires à mettre fin aux dysfonctionnements constatés et à poursuivre le travail de stabilisation et de pérennisation du fonctionnement de l'établissement.

ARRÊTENT

ARTICLE 1 : Il est ordonné la prolongation du placement sous Administration Provisoire de l'EHPAD public territorial « Résidence les Quatre Saisons » situé 73, rue Louise Michel - 93170 Bagnole pour une durée de 6 mois à compter du 24 septembre 2025.

ARTICLE 2 : Monsieur Alberto SERRANO est renouvelé dans ses fonctions d'Administrateur Provisoire de l'établissement sus visé à compter du 24 septembre 2025 pour une durée supplémentaire de six mois, afin d'assurer les missions prévues à l'article L 313-14 du Code de l'action sociale et des familles (CASF)

ARTICLE 3 : Monsieur Alberto SERRANO a pour mission d'accomplir tous les actes et prendre toutes mesures de nature à remettre l'établissement en conformité notamment au regard des injonctions, prescriptions et recommandations notifiés à l'établissement à la suite de l'inspection du 13 et 14 juin 2023 et de la visite de suivi du 19 février 2025.

Il a également pour mission d'accomplir les actes d'administration urgents et nécessaires pour mettre fin aux difficultés constatées et de prendre toutes les mesures permettant le rétablissement du fonctionnement normal de l'établissement, notamment pour assurer la continuité de la prise en charge des personnes accueillies.

A cette fin, il dispose de tous les pouvoirs nécessaires à l'administration et à la direction de l'établissement notamment en matière d'engagement juridique, de gestion des ressources humaines, de gestion comptable et financière et de gestion logistique.

Les missions de l'administrateur sont précisées dans une lettre de mission qui lui sera notifiée dans le prolongement du présent arrêté, étant précisé que ces missions pourront évoluer en fonction de l'état d'avancement de sa mission.

ARTICLE 4 : Monsieur Alberto SERRANO est tenu de rendre régulièrement compte au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et au Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, de l'état d'avancement de sa mission conformément aux dispositions prévues dans la lettre de mission.

- ARTICLE 5 :** Conformément aux dispositions du second alinéa de l'article R 313-26 du CASF, sa rémunération ainsi que les frais annexes seront imputés sur le budget de l'établissement et un état de ces frais et de leur paiement sera transmis régulièrement aux autorités tarifaires pour informations.
- ARTICLE 6 :** Pour la durée de sa mission, Monsieur Alberto SERRANO contractera une assurance couvrant les conséquences financières de sa responsabilité, conformément à l'article L 814-5 du code du commerce. Cette assurance sera prise en charge par l'établissement administré dans les mêmes conditions que la rémunération.
- ARTICLE 7 :** Le présent arrêté sera notifié aux maires de Bagnolet et de Romainville, au Président du CIAS Bagnolet - Romainville, et au directeur de l'EHPAD « Résidence les Quatre Saisons ».
- ARTICLE 8 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou, concernant les tiers à compter de sa publication ;
- ARTICLE 9 :** La Directrice de la Délégation départementale de la Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé Île-de-France et le Directeur Général des Services du Département de la Seine-Saint-Denis sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs de la Région Île-de-France et sur le site internet du Département de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le 17/10/2025

Pour le Président du Département de la
Seine-Saint-Denis et par délégation

Signé

Monsieur Olivier VEBER

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Île-de-France

Signé

Monsieur Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-23-00003

Arrêté n° ARS - DOS - 2025/ 4492 fixant la liste des médecins en exercice accédant au troisième cycle des études de médecine affectés en formation pour le semestre de novembre 2025 à avril 2026 dans la subdivision d'Ile-de-France

ARRÊTE N° ARS - DOS - 2025/ 4492

Fixant la liste des médecins en exercice accédant au troisième cycle des études de médecine affectés en formation pour le semestre de novembre 2025 à avril 2026 dans la subdivision d'Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

VU le décret n° 2017-535 du 12 avril 2017 relatif aux conditions d'accès des médecins en exercice au troisième cycle des études de médecine ;

VU l'arrêté du 25 avril 2022 relatif aux modalités d'accès des médecins en exercice au troisième cycle des études de médecine.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des médecins en exercice accédant au troisième cycle des études de médecine affectés en formation pour le semestre de novembre 2025 à avril 2026 est fixée comme suit :

Promotion	NOM Prénom	Spécialité	Etablissement	Service	Chef de service
2023	ZARKA Jonathan	DES Anesthésie Réanimation	HENRI MONDOR (AP-HP)	ANESTHÉSIE-RÉANIMATION	QUESNEL CHRISTOPHE
2023	OLLIER Marie	DES Biologie Médicale	HOPITAL EUROPEEN GEORGE POMPIDOU (AP-HP)	BIOCHIMIE	LORIOT MARIE-ANNE
2023	MARCIANO Elinor	DES Dermatologie	COCHIN (AP-HP)	DERMATOLOGIE - VENEREOLOGIE	DUPIN NICOLAS
2023	MAUNOURY Capucine	DES Psychiatrie	AVICENNE (AP-HP)	PSYCHOPATHOLOGIE ENFANT ET ADOS	THIERRY BAUBET
2023	BENMOUSSA Laila	DES Radiologie et imagerie médicale	CH SAINTE ANNE	IMAGERIE MORPHOLOGIQUE ET	OPPENHEIM CATHERINE
2024	BEHOUHOU Mohamed Maher	DES Anesthésie Réanimation	ARMAND TROUSSEAU (AP-HP)	ANESTHESIE PEDIATRIQUE ET OBSTETRIQUE	CONSTANT ISABELLE

2024	LE MONNIER Eugénie	DES Biologie Médicale	NECKER ENFANTS MALADES (AP-HP)	SERVICE DE MÉDECINE GÉNOMIQUE DES MALADIES RARES	ROMANA SERGE / STEFFANN JULIE
2024	MAZEAS Margaux	DES Dermatologie	HENRI MONDOR (AP-HP)	DERMATOLOGIE	WOLKENSTEIN PIERRE
2024	MENETRIER Melissa	DES Médecine générale	Cabinet de groupe/MANTES LA JOLIE	PEDIATRIE	DIAB ZITOUNI NAZEK
			PMI/ MANTES	PMI	FILLER CAROLINE
			Cabinet de groupe/PLAISIR	GYNECOLOGIE	WEINSHEIMER NINA
			PMI/ TRAPPES	PMI	GEFFROY SALAUZE
2024	REBOH Anne Sophie	DES Radiologie et imagerie médicale	CH GENERAL DELAFONTAINE (ST DENIS)	IMAGERIE MEDICALE	PAYEN LAURENT
2024	SMIRDEC Margot	DES Psychiatrie	C.H DE MAISON BLANCHE	SECT. 75 G 26 - HOP. LASALLE	D'ALBIS MARC-ANTOINE
2025	DALTRO DE OLIVEIRA Rafael	FST Pharmacologie Médicale et Thérapeutique	SAINT-LOUIS (AP-HP)	UF PHARMACOLOGIE CLINIQUE - CENTRE D'INVESTIGATIONS	VINCENT LEVY
2025	BANCEL Leo-Paul	DES Pneumologie	HOPITAL EUROPEEN GEORGE POMPIDOU (AP-HP)	PNEUMOLOGIE, SOINS INTENSIFS RESPIRATOIRES	SANCHEZ OLIVIER
2025	POLI Antoine	DES Psychiatrie	CH SAINTE ANNE	SERVICE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE	SMADJA SARAH
2025	MIRAMONT Vincent	DES Psychiatrie	COCHIN (AP-HP)	MAISON DE SOLENN-MAISON DES ADOLESCENTS	MORO MARIE ROSE
2025	BRETAGNE Marc-Olivier	DES Médecine intensive-réanimation	PITIE SALPETRIERE (AP-HP)	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	VALERIE POURCHER
2025	SIMON Laurie	DES Anatomie-cyto-pathologie	BICHAT CLAUDE BERNARD (AP-HP)	ANATOMIE ET CYTOLOGIE	COUVELARD ANNE
2025	CHEKOUR Rachid	DES Radiologie et imagerie médicale	PAUL BROUSSE (AP-HP)	RADIOLOGIE	LEWIN MAITE

2025	VU Tuan Anh	DES Médecine Cardiovasculaire	BICETRE (AP-HP)	CARDIOLOGIE ET MALADIES	BAUER FABRICE
2025	BEN SALAH Imen	DES Dermatologie	AMBROISE PARE (AP-HP)	UF DERMATOLOGIE-IMMUNOLOGIE	BOURGAULT-VILLADA ISABELLE

Le praticien en reconversion est rattaché administrativement au centre hospitalier universitaire d'Ile-de-France, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

Article 2 : Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'une saisine du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France d'un recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté ;
- d'une saisine de la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées d'un recours hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté ;
- d'une saisine du tribunal administratif de Paris d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 23 octobre 2025

P/Le directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France
P/Le Directeur de l'Offre de soins

Signé

Arnaud CORVAISIER

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-22-00004

Arrêté n° DOS - 2025 / 4498 modifiant l'arrêté n°
DOS/2022-1926 fixant la composition des
membres
de la commission régionale de l'activité libérale

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS – 2025 / 4498

**modifiant l'arrêté n° DOS/2022-1926 fixant la composition des membres
de la commission régionale de l'activité libérale**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L6154-1 à L6154-7, R6154-1 à R 6154-22 ;
- VU** l'article 138 de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;
- VU** l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2017-31 du 12 janvier 2017 de mise en cohérence des textes au regard des dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;
- VU** le décret n° 2017-523 du 11 avril 2017 modifiant les dispositions relatives à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements publics de santé ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** les désignations ou propositions transmises par les autorités, institutions et organismes qui en sont chargés ;

ARRÊTE

Article 1 Les membres de la commission régionale de l'activité libérale sont nommés pour une durée de trois ans par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France.

Article 2 La commission régionale de l'activité libérale est composée comme suit :

1. En qualité de président : Monsieur le Docteur Xavier RIGAUT
2. Un membre du conseil régional de l'ordre des médecins : Madame le Docteur Yaël GASMAN
3. Deux directeurs d'établissements publics de santé :
 - Monsieur Kevin MARCOMBE, Directeur adjoint des affaires médicales à l'AP-HP
 - Monsieur Pascal BELLON, Directeur général du Centre Hospitalier de Versailles - GHT 78 Sud

4. Deux présidents de commissions médicales d'établissement :
 - Monsieur le Docteur HARRICHE Nourredine, Président de la CME du Centre Hospitalier Sud Seine et Marne
 - Madame le Professeur Claire POYART, Présidente de la CMEL APHP-Centre Université de Paris
5. Le directeur de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail :
 - Monsieur Albert LAUTMAN, Directeur coordonnateur de la gestion du risque pour l'Île-de-France (DCGDR)
 - Suppléant : Nicolas INGRAIN, sous-directeur Cellule DCGDR
6. Deux représentants des personnels enseignants et hospitaliers titulaires membres de commissions de l'activité libérale au sein d'établissements publics de santé :
 - Monsieur le Professeur Alexandre DE LA TAILLE, PU-PH, urologue, Hôpital Henri Mondor, AP-HP
 - Monsieur le Professeur Christophe TRESALLET, PU-PH, chirurgien viscérale et digestive, Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint-Denis, AP-HP
7. Trois praticiens hospitaliers, membres de commissions de l'activité libérale au sein d'établissements publics de santé :
 - Madame le Docteur Dana RADU, PH en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire à l'Hôpital Avicenne AP-HP
 - Madame le Docteur Sabine BRECHIGNAC, PH en médecine interne, sans activité libérale, Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint-Denis, AP-HP
 - Madame le Docteur Amel SEKKAI, PH et chef du service d'oncologie thérapeutique à l'hôpital Simone Veil
8. Deux membres de conseils de surveillance non-médecins :
 - Monsieur Maurice TOULLALAN, membre du conseil de surveillance, CHI Robert Ballanger, Aulnay-sous-Bois
 - Monsieur Alain OLYMPIE, membre du conseil de surveillance à l'AP-HP
9. Un représentant des usagers du système de santé :
 - Monsieur Dominique SECHET, représentant UDAF 94

Article 3 Si les membres de la commission régionale de l'activité libérale perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été appelés à siéger, ils sont remplacés dans les mêmes conditions de désignation pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 Le présent Arrêté désigne les nouveaux membres appelés à statuer jusqu'au renouvellement de la composition de la commission régionale de l'activité libérale prévue en 2028.

- Article 5** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté.
- Article 6** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.
- Article 7** Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Saint-Denis, le 22 octobre 2025

Pour le Directeur Général de l'Agence
régionale de santé Île-de-France
Et par délégation
Le Directeur de l'offre de soins

Signé

Arnaud CORVAISIER

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-23-00002

ARRÊTÉ n°2025/36

Arrêté modifiant la liste des membres de la
conférence régionale de la santé
et de l'autonomie d'Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ n°2025/36

Arrêté modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-1 et L1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° 2025/34 du 7 octobre 2025 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté DS n°104/2024 du 18 juin 2024 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** Les désignations :
- Au sein du collège 1 des représentants des collectivités territoriales :**
- **Au titre du Conseil régional d'Île-de-France de Madame Nicole LANASPRE, conseillère régionale** en tant que titulaire en remplacement de Madame Christel ROYER.
- Au sein du collège 2 des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :**
- **Au titre des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique de Monsieur Dominique ZEZIMA (France Rein PARIS-IDF)** en tant que suppléant en remplacement de Madame Odile BASSE
- Au sein du collège 7 des offreurs des services de santé :**
- **Au titre des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées de Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD (FEHAP IDF)** en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Loïc GILBERT et de **Madame Birgit VILLAIN (FEHAP IDF)** en tant que suppléante en remplacement de Madame Laurence LECOMTE.
 -

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

ARTICLE 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait, à Saint-Denis le 20/10/2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Denis ROBIN

Par délégation,

Signé

Corentine NEPPEL
Directrice adjointe en charge de la
démocratie en santé
Direction de la démocratie en santé et
de la communication - DESCOM

ANNEXE

Composition de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

1. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

a) Pour le Conseil régional d'Île-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Farida ADLANI, vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, conseillère régionale
Monsieur Pierre DENIZIOT, conseiller régional	Madame Sandrine LAMIRE-BURTIN, conseillère régionale
Madame Nicole LANASPRES, conseillère régionale	Madame Sylvie CARILLON, conseillère régionale

b) Pour les Conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame la Présidente du Conseil de Paris ou son représentant titulaire : Madame Anne-Claire BOUX	Monsieur Jacques GALVANI, conseiller départemental Madame Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris, en charge des Seniors et des Solidarités entre les Générations
Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente déléguée de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, vice-président délégué aux solidarités Madame Véronique VEAU, conseillère départementale
Monsieur le Président du Conseil départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Madame Marie-Hélène AUBERT, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée	Monsieur Marc HERZ, conseiller départemental
Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Essonne ou son représentant titulaire : Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente en charge de l'autonomie
Monsieur le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Alexandra FOURCADE, conseillère départementale déléguée aux Seniors, à l'Autonomie et à la Santé	Madame Rita DEMBLON-POLLET, conseillère départementale déléguée à la Famille

Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ou son représentant titulaire : Madame Magalie THIBault, vice-présidente du Conseil départemental	Monsieur Stéphane BLANCHET, vice-président du Conseil départemental
Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal
Madame la Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise ou son représentant titulaire : Madame Laetitia BOISSEAU	Madame Anne FROMENTEIL, Conseillère départementale en charge de la Santé Monsieur Gérard LAMBERT-MOTTE, Vice-président du Conseil départemental délégué à la Vie Sociale, à l'Insertion, au Logement Social et à la Santé.

c) Pour les représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Claude ROCHER, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt (92)	En attente de désignation
Monsieur Thomas CHAZAL, maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, maire de Coubron (93)
Madame Corinne BEBIN, adjointe au maire de Versailles (78)	Monsieur Joël GALLIMIDI, conseiller municipal délégué Montmorency (95) (95)

2. Pour le collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Pour les associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Madame Martine THUILLIER - Petits frères des pauvres	Monsieur Ouramdane GAYA - Association de conseil et d'insertion
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF

Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLLI - APF France Handicap
Madame Dominique LAMARCHE - Association française des Hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE - Association française des Hémophiles Madame Christine NOEL - Association française de l'Atrésie de l'œsophage
Madame Françoise PERROT – France Alzheimer Paris	Madame Dominique MATINTIKA - Association pour le droit de mourir dans la dignité
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT - UNAFAM	Monsieur Michel BEVE - UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET - ARGOS 2001
Monsieur Sidi Mohammed GHADI - Association des Familles Victimes du Saturnisme	Monsieur Dominique ZEZIMA - France Rein IDF (Président) Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers
Monsieur Jean WILS - ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFER - Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD - Comité de la ligue contre le cancer 78

b) Pour les associations de retraités et de personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Louis-Pascal KNEPERT CDCA 75	En attente de désignation
Monsieur Henri LESCAT, CDCA 77	Madame Béatrice CASANOVA, CDCA 78 Madame Myriam HEILBRONN, CDCA 91
Madame Monique ZANATTA CDCA 92	Monsieur François CHARLES, CDCA 92 Madame Christine MANUEL, CDCA 94
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET CDCA 95

c) Pour les associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Daniel CHAZARAIN, CDCA 78	Monsieur Patrick FIZET, CDCA 93 Madame Ahlam MARQUE, CDCA 92
Monsieur Sébastien LEGOFF, CDCA 91	En attente de désignation
Monsieur Jean-Michel SECONDY, CDCA 75	Madame Françoise FALLOUS, CDCA 94

En attente de désignation	Monsieur Damien GUER, CDCA 77
---------------------------	-------------------------------

3. Pour le collège des représentants des conseils territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bernard JABIN CTS 75	Madame Romy LASSERRE CTS 75
Madame Anne GBIORCZYK CTS77	Madame Sophie BAUER CTS 77
Monsieur Jean-Pierre AQUINO CTS 78	Monsieur Michel BUISSET CTS 78
Monsieur Jean-Louis DI TOMMASO CTS 91	Monsieur Vincent CLUZAUD CTS 91
Monsieur Francis BRUNELLE CTS 92	Monsieur Michel GIRARD CTS 92
Madame Katy BONTINCK CTS93	En attente de désignation
Monsieur Yves TALHOUARN CTS 94	Monsieur Pascal CACOT CTS 94
Madame Keltoum ROCHDI CTS 95	En attente de désignation

4. Pour le collège des partenaires sociaux :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

Titulaires	Suppléants
Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC : Monsieur José ALVAREZ	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF
Union Régionale Ile-de-France CGT : Madame Yasmina SELLOU	Monsieur Christian GUY-COICHARD Madame Corine PEREUR
Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France : Madame Isabelle CAYLA	Monsieur Philippe PATRY Madame Gwenaëlle YVINEC
CGT-FORCE OUVRIERE : Monsieur Michel LAURENT	En attente de désignation
Union Régionale CFTC Ile-de-France : Madame Corinne LAMARCQ	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO

b) Pour les organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

Titulaires	Suppléants
U2P (Union des entreprises de proximité) Monsieur Stéphane LEVEQUE	Madame Colette AUBRY Monsieur Mouhssine BERRADA
MEDEF- Île-de-France : Madame Nolwenn MARE	Monsieur Olivier CHALMEAU Madame Nathalie ROUANET
CPME Île-de-France : Madame Martine GUIBERT	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

c) Pour les organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

5. Pour le collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

a) Pour les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Madame Gwenaëlle MORVAN - Emmaüs Solidarité	Madame Bérangère GRISONI - Collectif « Les morts de la rue » Madame Maritsa ANASTASIOU, Association CARITAS
Monsieur Pascal BOUCART - URIOPSS IDF	Monsieur Simon BURRUNI – URIOPSS IDF Madame Judith OLLE – URIOPSS IDF

b) Pour l'assurance vieillesse et la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Noel MOURE, Sous-Directeur du pilotage (CRAMIF)	En attente de désignation
Madame Tamou SOUARY, Présidente de la Commission Retraite et Action Sociale Ile-de-France (CNAVTS)	Madame Elsa PARLANGE, Directrice de l'action sociale IDF (CNAVTS)

c) Pour les caisses d'allocations familiales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Moulay TAHIRI, Vice-président de la CAF (94)	Madame Dolorès DAMBRIN, Administratrice de la CAF (75) Madame Marinette SOLER-KERRIEN, Présidente de la CAF (93)

d) Pour la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI, Membre du bureau Mutualité Française	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles-Co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

e) Pour l'Assurance Maladie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (DCGDR - CPAM de Paris)	Monsieur Nicolas INGRAIN (DCGDR, CPAM de Paris) Monsieur Hugo CROMBEZ (CPAM de Paris)

f) Pour les établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Florian GUYOT - Association AURORE	Monsieur Fabrice DU CHATELET – Fédération Santé Habitat (FSH)

6. Pour le collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

a) Pour les services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
Pour l'enseignement supérieur : Docteur Hervé JAMI, Responsable du SSU (Université Paris-Est Créteil)	En attente de désignation

b) Pour les services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Madame Sandrine AMAURY, Directrice générale du service de santé au travail SIMT (77)	Docteur Vinh NGO, Directeur du service de santé au travail centre inter-entreprises et artisanal de santé au travail (CIAMT) (75) Docteur Karine DURAND Directrice Médico Technique SPSTN (Service de Prévention et de Santé au travail National)
Docteur Karine FERRAND, Médecin du travail du service de santé au travail AMETIF (95)	Docteur Michel KLERLEIN, Médecin coordonnateur du SST d'AIR FRANCE (95) En attente de désignation

c) Pour les services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation Madame Julia PERRET, PMI (75)
En attente de désignation	Docteur Claudette BUISSON, PMI (91)

d) Pour les organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle GREMY, Personnalité qualifiée - Haut Conseil de Santé Publique	Docteur Philippe CARETTE - Institut RENAUDOT Monsieur Jean NORMAND - Association Addictions
En attente de désignation	Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

e) Pour les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Titulaires	Suppléants
Madame Nathalie BELTZER (ORS IDF)	Madame Lydie GIBEY (CREAI Ile-de-France)

f) Pour les associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement :

Titulaires	Suppléants
Madame Agnès BAUCHE France Nature Environnement (FNE)	Madame Marion PEPIN - France Nature Environnement (FNE) Monsieur Jean-Pierre PARISOT - France Nature Environnement (FNE)

7. Pour le collège des offreurs des services de santé

a) Pour les Etablissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Damien HUGOT, Délégué régional adjoint (FHF IDF)	Madame Alice JAFFRE, Directrice adjointe, Centre Hospitalier de Rambouillet (FHF IDF) Madame Yolande Di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale (FHF IDF)	Monsieur Vincent MICHALOUX - Direction de la stratégie et de la transformation (AP-HP) Madame Vanessa VILLAFRANCA - Direction de la stratégie et de la transformation (AP-HP)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Loïc de PONTUAL - Chef de service de pédiatrie, hôpital Jean-Verdier (AP HP)	Docteur François SALACHAS - Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de neurologie, La Pitié Salpêtrière (AP HP)
Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Docteur Omar BELKHODJA, PCME Grand Hôpital de l'Est Francilien Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Mureaux (78)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Déléguée générale (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP) Madame Dominique BOULANGE, Vice-Présidente de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP)

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marc ZARKA, Clinique de L'Essonne (91)	Docteur Jérôme HORVILLEUR, Institut Cardiovasculaire Paris Sud Docteur Marine COROIR, Clinique Maussins-Nollet

c) Pour les établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY, Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENU COURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur Guillaume CHESNEL, Directeur général adjoint du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon (FEHAP IDF)

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Gérald CHOUKROUN, Pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles et Chef de service de l'USIR et du SRPR	Docteur Marc ZINS, Président de la CME du Groupe Hospitalier Saint Joseph (FEHAP IDF) Docteur Marc BEAUSSIER : Président de la CME de l'Institut Mutualiste Montsouris (FEHAP IDF)

➤ Au titre des directeurs des établissements de lutte contre le cancer :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sylvain DUCROZ, directeur général adjoint - Institut GUSTAVE ROUSSY	Madame Anne-Claire DE REBOUL, Ensemble Hospitalier de l'institut CURIE

d) Pour les établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Ghislain PROMONET, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Monsieur Florent BOUSQUIE, Directeur HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Croix Saint-Simon

- e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Romain DELMAS, Association CARITAS - Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Monsieur Eric d'ALENÇON, Fondation Partage et Vie - Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) En attente de désignation
Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHATOUAUD Directeur Général de la Fondation Ellen POIDATZ (FEHAP IDF)	Madame Birgit VILLAIN, Fondation John Bost (FEHAP IDF) En attente de désignation
Madame Céline LAMOUR, Directrice générale de l'UNAPEI (NEXEM)	Monsieur Jean-François GEY, Directeur général PEP de l'Essonne (NEXEM)
En attente de désignation	Madame Catherine HARPEY, Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI) Madame Amaëlle PENON, Directrice générale adjointe au Handicap Groupe SOS Solidarités

- f) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eddy CHENAF, Directeur EHPAD Solemnes (SYNERPA)	Madame Romy LASSERRE SAINT-MAURICE, Directrice EPHAD Péan (SYNERPA) Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP - Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP Madame Audrey VATAN, directrice adjointe Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpads Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Marie DERROY chargée de mission (FEHAP IDF) Madame Sophie VILLEDIEU, Fondation Léopold Bellan (FEHAP IDF)
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame Charlotte LEBRUN Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Madame Brigitte VIGROUX, (URIOPSS IDF)

- g) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Oppelia (92) Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué Régional Fédération Addictions

- h) Pour les centres de santé, maisons de santé et pôles de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Fabrice GIRAUX, fédération nationale des centres de santé (FNCS)	En attente de désignation

- i) Pour les communautés professionnelles territoriales de santé prévues à l'article L 1434-12 du Code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jonathan BRAMI, Président CPTS 92	Docteur Marie-Hélène CERTAIN, Présidente CPTS 78 Docteur Marie-Laure SALVIATO, Présidente CPTS 91

- j) Pour les associations de permanence de soins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBAB (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

- k) Pour les services d'aide médicale urgente :

Titulaires	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

- l) Pour les transports sanitaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

- m) Pour les représentants des services départementaux d'incendie et de secours ou de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris :

Titulaires	Suppléants
Docteur Patrick HERTGEN, Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris	Monsieur Nicolas CHOSSAT, SDIS 91

- n) Pour les organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

- o) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Fabienne ROBICHON, Présidente URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF	Monsieur Jean-Claude AZOULAY, URPS Biologistes IDF Docteur Nicolas GOOSSENS, URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF
Docteur Delphine CHADOUTAUD, Présidente de URPS - Pharmaciens IDF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF - AUIF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF - AUIF
Madame Fatima SAID DAUVERGNE, URPS infirmiers IDF AUIF Monsieur Yvan TOURJANSKY, URPS Masseurs kinésithérapeutes IDF - AUIF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF-AUIF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes- AUIF Madame Anne-Sophie HADELER, Présidente URPS Orthophonistes IDF AUIF Docteur Eric DOURIEZ, URPS Pharmaciens AUIF

- p) Pour le conseil régional de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean-Luc THOMAS (Président du CROM IDF)	Docteur Eric GIBERT (CROM)

q) Pour les internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Marine LOTY (Présidente SIHP)	Maïssa BOUKERROU (présidente du SRP-IMG)

r) Pour le Ministère de la Défense :

Titulaires	Suppléants
Madame Marion AUBOIN, Médecin-chef HIA Bégin	Monsieur Gilles KERANGUEVEN

s) Pour les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) prévus à l'article L 6327-1 et suivants du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Adrien BEAUMEL, Directeur DAC 77 Nord	Monsieur Eddy HABIB, Directeur Dacs IDF Madame Christine CHANDEMERLE, Directrice DAC 92 Nord
Madame Pauline LOUIS, DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie d'Ile-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

8. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame Olivia GROSS, titulaire de la Chaire de recherche sur l'engagement des patients, Laboratoire Educations et Promotion de la Santé, UR3412, Université Sorbonne Paris Nord Monsieur Jean-Pierre BURNIER, administrateur de l'Institut GUSTAVE ROUSSY

9. Pour le collège des membres avec voix consultative :

- Le préfet de région ou son représentant
- Le président du conseil économique social et environnemental régional ou son représentant
- Les chefs de services de l'Etat en région ou leurs représentants
- Le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
- Un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole